

vait être mise en balance avec la prodigieuse fortune de M. Raucourt. Celui-ci avait beau aimer Antoinette, l'absence est un grand calmant ; et puis, on userait de diplomatie. L'important était d'avoir le champ libre. Prenant donc l'accent d'une dignité calme !

— Vous devez comprendre, ma nièce, qu'après tout ce que je viens d'entendre, il me soit impossible de vous garder sous ma tutelle ?

— Si je le comprends ! s'écria Antoinette. Vous imaginez vous que j'ai envie de rester ?

— Il faut donc, reprit Mme de Paulhac, du même ton, que vous retourniez chez vos parents, quoiqu'ils ne paraissent pas tenir énormément à vous avoir, je ne sais pourquoi.

Ces derniers mots furent soulignés avec une perfidie d'accent qui exaspéra d'autant plus la jeune fille qu'elle ne pouvait y répondre, n'ayant jamais bien compris elle-même le véritable motif de son exil. Sa belle-mère l'avait prise en grippe, évidemment ; mais, pourquoi ? Parce qu'elle était en proie à une maladie nerveuse, avait dit le docteur. Cette raison ne paraissait pas suffisante à Antoinette, Mme Thérèse n'étant pas de ces femmes qui se laissent gouverner par leurs nerfs. Le pourquoi, elle se l'était donc demandé bien souvent, et sa tante en le répétant, venait de mettre à nu la plaie intime de son âme. Des larmes montèrent aux yeux de la pauvre enfant lorsqu'elle répondit :

— Je vais écrire à mon père et il viendra me chercher tout de suite. — Laissez-moi ! ajouta-t-elle, en repoussant la main que Mme de Paulhac lui tendait ; car, une fois son but atteint, celle-ci préférerait une séparation à l'amiable, en vue de l'avenir. Elle ajouta même :

— Sans rancune, n'est-ce pas ?

— Par exemple ! s'écria la jeune fille ; si vous croyez que j'oublierai ce que vous m'avez dit...

— Et moi, m'avez-vous ménagée ?

Antoinette réfléchit un instant :

— J'ai peut-être été un peu loin, dit-elle ; mais je me défendais. Je ne vous souhaite point de mal. Quant à vous donner la main, je ne le ferais pas de bon cœur pour le moment, mieux vaut donc le remettre à plus tard.

* RETOUR A LA RONCHERE

XXI

Le feu est allumé dans le salon de la Ronchère ; octobre approche et les soirées commencent à devenir fraîches. La famille vient de se réunir, après le dîner. M. de la Ronchère tient à la main un journal qu'il ne lit pas, car ses regards sont fixés sur le feu. Sa femme berce le petit Antoine, endormi sur ses genoux. Elle a encore pâli et semble toujours souffrante. L'enfant, au contraire, s'est fortifié, tout en grandissant, le bras qui entoure la taille de la mère est criblé de fossettes, et les petits mollats qui pendent immobiles, le long de sa jupe, sont ronds et fermes. C'est un superbe enfant dont la santé et la beauté réjouiraient les parents les plus